

6 septembre 2007

**Déclaration de franchissement de seuils (article L.233-7 du code de commerce)**

<p style="text-align: center;"><b>OENEO</b>  (Eurolist)</p>
---

Par courrier du 3 septembre 2007, complété par un courrier du 6 septembre, la société Bestinver Gestion SGIIC SA (CL Juan de Mena, 8 - 28014, Madrid, Espagne), agissant pour le compte de fonds et SICAV dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 août 2007, par suite d'une cession d'actions, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société OENEO et détenir pour le compte desdits fonds et SICAV, 1 875 011 actions OENEO représentant autant de droits de vote, soit 4,41% du capital et des droits de vote de cette société (1).

\_\_\_\_\_

(1) Sur la base d'un capital composé de 42 479 349 actions représentant autant de droits de vote.